

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mardeuil

SEANCE DU 6 JUILLET 2026

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de convocation
29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de Mardeuil, sous la présidence de **Denis DE CHILLOU DE CHURET**, Maire.

Présents : BAUDOIN Jean-Marie, BERTHAUD Séverine, CLEMENT Joël, DE CHILLOU DE CHURET Denis, FOFANA Mohamed, GUICHON Anne, GUYARD Céline, JACQUES Jessica, LALLEMENT Martine, LEMOINE Patrice, LEVEQUE Aurore, MARTINET Aurélie, OUY Marcel, PETIT Christophe, ROUCHAUSSE Jean-Michel.

Absents : .

Représentés : .

Madame GUICHON Anne a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Finances : Décision modificative n° 02
N° de délibération : 44_2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	0	15	0	0	0

Le Maire informe les conseillers municipaux d'un trop amorti sur l'immobilisation 202100008 et qu'il y a lieu de régulariser cet état de fait. La régularisation porte sur un montant de 3 764,52 €. Compte tenu des crédits disponibles, une modification de 3 500 € inscrit aux chapitres 042 et 040 se révélerait suffisante.

Vu le budget primitif 2026,

Considérant les crédits insuffisants aux chapitre 040 et 042,

Considérant le trop amorti constaté sur l'immobilisation 202100008,

Sur cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Valide la décision modificative telle que présentée.

Ventile la répartition de la sorte :

- Chapitre 040, article 28184 : + 3 500 €
- Chapitre 20, article 2051 : - 3 500 €
- Chapitre 74, article 7473 : - 3 500 €
- Chapitre 042, article 781 : + 3 500 €



Denis DE CHILLOU DE CHURET

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
2026.07.07 19:51:10 +0200
Ref:11369354-17164320-1-D
Signature numérique
le Maire

La secrétaire
Anne Guichon